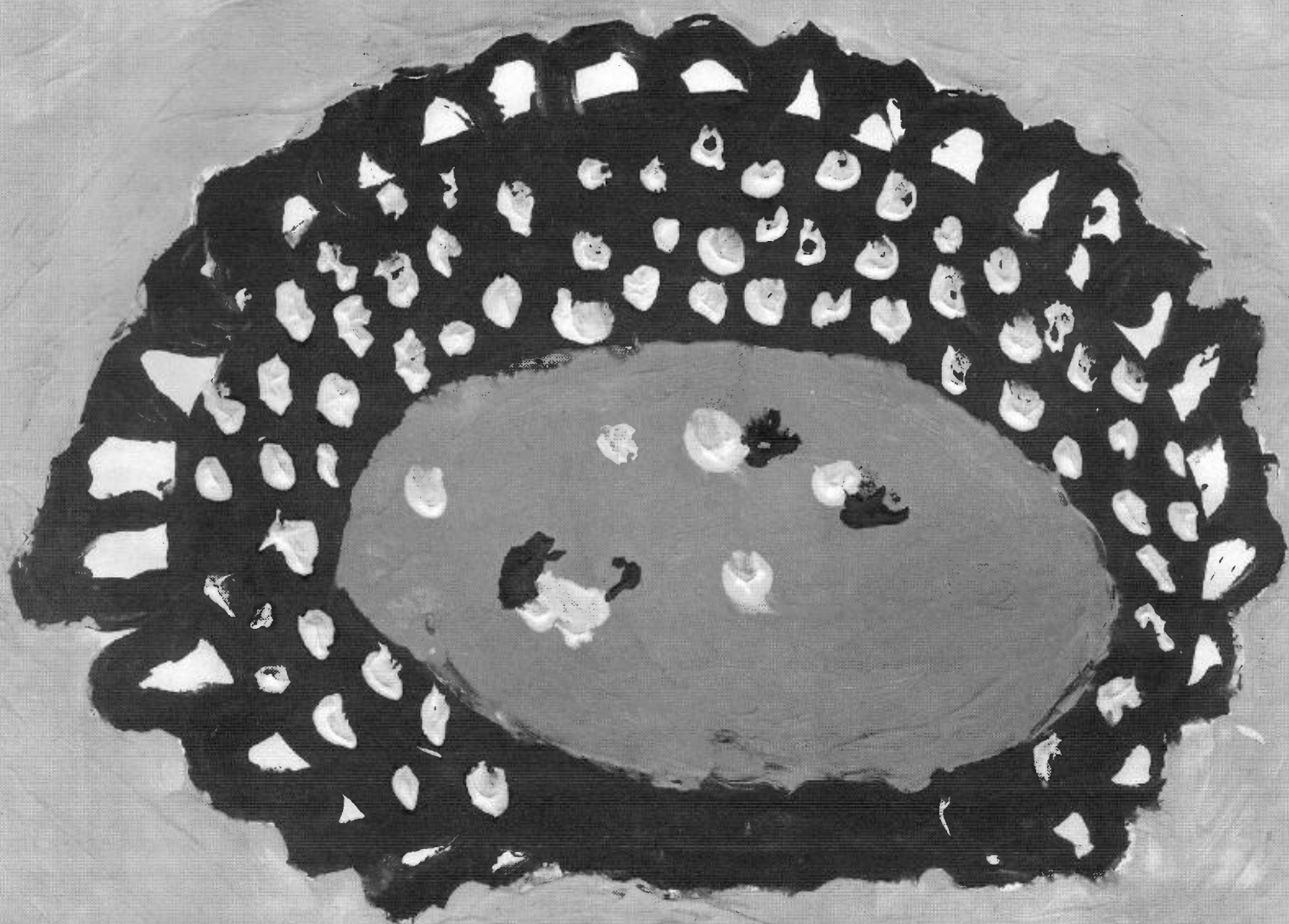




PRO NOVIODUNO

NYON

Hier
Aujourd'hui
Demain

Assemblée générale

Pro Novioduno

jeudi 8 octobre à 20 h 30

Château de Nyon

Salle du Conseil

(A l'ordre du jour, élection d'un nouveau président)

En deuxième partie:

François de Capitani s'exprimera sur
la muséographie du Château de Prangins

Bienvenue à tous

En préambule...

La parution de ce bulletin se fit trop longtemps attendre. Le comité de Pro Novioduno en a pleine conscience et le regrette.

En fait, nous venons de vivre quelque vingt mois difficiles et tout débuta par le désir manifesté par notre secrétaire, Madame Gabrielle Butschi, d'abandonner son poste de secrétaire, avec effet immédiat. Nous n'avons pu que nous incliner devant ses motifs honorables.

Mme Butschi fut notre secrétaire durant une quinzaine d'années. Compétente et engagée, elle accomplissait un travail d'une grande ampleur. Trouver une personne reprenant le flambeau ne fut pas tâche facile. Durant plus d'une année, la vacance du poste subsista. On se débrouilla comme on put, mais forcément avec une moindre efficacité. Le «Bulletin» se trouva victime de cette situation.

Aujourd'hui, grâce à la venue de Mme Marie-Claude Henchoz dont la mise au courant touche à sa fin, nous remarchons d'un bon pied. Et vous retrouverez donc le «Bulletin» livré à nouveau à un rythme normal de parution.

Le Comité

Remerciements au Président François Perret-Giovanna

A l'occasion de notre assemblée générale du 23 mars 1993, François Perret-Giovanna succédait à Bernard Glasson à la tête de Pro Novioduno.

Depuis, il a assumé la présidence de notre association avec énergie et compétence. Il s'est investi sans compter dans de multiples tâches souvent délicates, surtout lorsqu'il s'agissait de s'opposer à certains projets ou de contester des décisions de nos Autorités. Il a toujours su le faire avec élégance et diplomatie.

Sa fonction présidentielle l'a amené à représenter Pro Novioduno à de multiples occasions en particulier à la commission consultative pour la restauration du château.

Il a été un animateur très écouté des nombreuses séances de comité qu'il organisait avec un soin remarquable.

Grâce à lui, les excursions ont connu un grand succès; magnifiquement préparées, elles nous ont conduits à Nîmes, en terre neuchâteloise, à Bâle ou dans sa chère Drôme provençale, ceci parmi les dix destinations qui vous ont été proposées. Son enthousiasme communicatif n'a jamais faibli et il restera partant pour de prochaines organisations.

A l'occasion de notre dernière assemblée générale d'avril 1997, il nous avait annoncé sa décision de passer la main, en restant toutefois à disposition six mois encore pour laisser le temps de trouver son successeur.

Pro Novioduno tient à exprimer à François Perret-Giovanna toute sa gratitude pour l'immense travail qu'il a accompli durant sa présidence.

Votre comité

Pour mieux connaître l'amphithéâtre

Le «Bulletin» de Pro Novioduno ne pouvait rester muet sur l'amphithéâtre. Après tout ce qui fut dit ou écrit lors de sa découverte, votre comité a décidé de vous offrir quatre contributions originales et inédites.

Elles vous feront mieux comprendre, nous l'espérons les problèmes de restauration, puis d'utilisation d'un tel site. Nous remercions très vivement leurs auteurs, plus particulièrement M. Philippe Bridel, de leurs précieux apports.

Notre ancien président, François Perret-Giovana, sur la base d'études et d'observations personnelles tente, de son côté, une approche de la mentalité du public antique, friand de gladiature.

Deux ans déjà ...

Début juin 1996, au coeur de la ville de Nyon, une pelle mécanique met au jour des vestiges. Un des responsables du chantier, passionné d'archéologie, avertit les services compétents. La ronde des camions s'interrompt, le chantier s'arrête. Lorsque le diagnostic des archéologues tombe, ce qui devait être une



banale intervention de sauvegarde, se transforme en découverte d'importance nationale: l'arène de l'amphithéâtre romain de Nyon est là, sous plusieurs mètres de remblais, oublié de tous. Consternation chez les promoteurs et les entreprises du bâtiment. Très vite la fouille s'organise; en quelques mois l'ensemble de l'arène est dégagé. Pas moins de quatre cents monnaies sont retrouvées, témoignage de la ferveur des spectateurs d'antan qui n'a d'égal que l'enthousiasme des 6000 visiteurs qui ont défilé lors de mémorables journées «portes ouvertes». Dans la foulée, le site est classé «monument historique». L'hiver 1996/97 est consacré au prélèvement et à la restauration des centaines de blocs d'architecture retrouvés effondrés au pied du mur de l'arène. Jusqu'au début 1998, plusieurs

interventions se déroulent: sondages dans l'arène, mesures d'assainissement et travaux de documentation. Dans l'intervalle, l'amphithéâtre a été acquis par l'Etat de Vaud qui a avancé les fonds en vue d'un transfert à la commune de Nyon qui deviendra propriétaire.

Le blocage des crédits de restauration nous désole. La découverte de l'amphithéâtre romain suscita un fantastique intérêt. Chacun se réjouissait de voir bientôt le site réhabilité. Nous croyons savoir que la ville de Nyon n'a pas baissé les bras et qu'elle fait tout son possible pour que les travaux reprennent. Pro Novioduno l'en remercie en lui souhaitant plein et prompt succès.

Un site exceptionnel

L'amphithéâtre de Nyon dégage un étonnant pouvoir de séduction. Il le doit en partie à sa situation unique. Du chemin piétonnier qui le domine, on peut non seulement apprécier son harmonieuse géométrie, mais on y jouit d'une des plus belles vues sur notre château, et par-dessus les toits de Rive, on peut admirer un large panorama sur le lac et les Alpes savoyardes.

La rue de la Porcelaine, d'un tracé probablement très ancien, doit son élégante sinuosité au détour qu'elle a dû faire pour éviter l'amphithéâtre... Les murs qui la bordent annoncent l'ellipse de l'ouvrage romain. Ces murs vont maintenant être conservés, ce qui répond à une constante requête de Pro Novioduno à l'occasion des divers projets de constructions voisines qui n'en tenaient pas compte. Même le belvédère habillé de lierre de la propriété Patry participe au charme du site.

Si seulement un écran de verdure pouvait masquer le pignon du récent immeuble - côté Lausanne - que nous avons essayé d'éviter !

Tant l'intérêt culturel et archéologique de l'amphithéâtre que la qualité exceptionnelle du site constituent un patrimoine unique.

Les sites des amphithéâtres d'Avenches, Augst, Windisch ou Lyon n'ont de loin pas la qualité de celui de Nyon.

C'est une grande chance pour notre ville de bientôt disposer d'un nouvel espace public dans la ligne de la place des Marronniers de la promenade des vieilles murailles et de l'esplanade du château.

- Ne laissons pas tomber l'enthousiasme pour l'amphithéâtre manifesté par tant de visiteurs.
- Ne nous habituons pas à sa couverture de planches et de plastiques.

Pro Novioduno est prêt à s'engager dans toute action en vue de sa mise en valeur.



L'amphithéâtre de Nyon: un monument pour qui et pour quoi ?

Parmi les édifices que l'Antiquité nous a laissés sous forme de ruines, le théâtre, l'amphithéâtre et le cirque, lieux de spectacles, sont ceux que l'on a le plus souvent tenté de restaurer pour les rendre à leur fonction originelle, assurant par là même leur conservation durable. Les représentations de théâtre, de danse, de musique, les concours sportifs, les spectacles du cirque ou du cinéma d'aujourd'hui qu'on a pu y donner ne sont-ils pas d'ailleurs, dans une certaine mesure, les lointains héritiers d'une tradition antique ?

L'amphithéâtre de Nyon, mis au jour depuis peu et dont l'exploration et l'étude archéologiques restent à achever, peut-il se prêter à une telle réutilisation ? Telle est la complexe question à laquelle devront répondre, tous ensemble, archéologues, responsables du patrimoine, propriétaires du monument, autorités municipales et animateurs de spectacles. Les expériences faites en d'autres lieux ont toutes montré l'impact considérable qu'une telle opération peut avoir sur l'image que la ville se donne d'elle-même, mais aussi les contraintes parfois insupportables qu'elle peut imposer au monument. Il faudra donc trouver un équilibre entre la conservation et la présentation permanente de l'édifice comme témoin précieux du passé romain de la ville et son utilisation sporadique pour des manifestations judicieusement conçues et choisies.

Pour être fidèle à sa vocation originelle, l'amphithéâtre de Nyon devrait être, pour les habitants de la ville, un lieu de convivialité, de délassement et de distraction répondant aux attentes de tous et de chacun, le symbole en quelque sorte de l'art du bien vivre dans une communauté urbaine à échelle humaine.

Il s'agira donc, pour toutes les parties prenantes, de mettre au point toutes ensemble un véritable projet culturel aux enjeux bien définis.

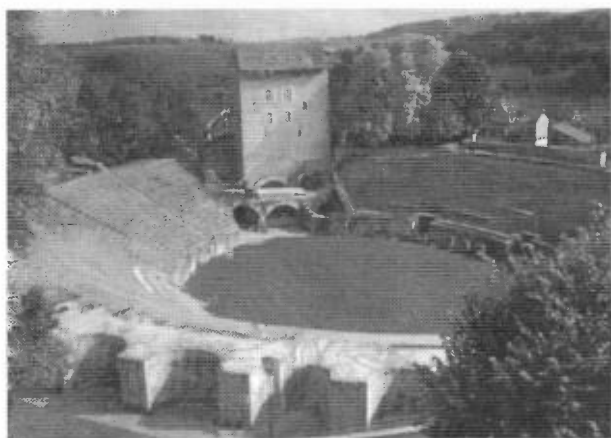
Le monument impose bien sûr ses contraintes de situation, d'accessibilité, de sauvegarde des vestiges qu'il faudra restaurer. Il offre essentiellement un vaste espace ovale, l'arène où se déroulaient les combats de gladiateurs, et une partie seulement des grands talus qui supportaient les gradins des spectateurs. Le rapport antique entre lieu de l'action et lieu de sa contemplation semble donc difficile à restituer efficacement; il faut inventer de nouvelles manières d'utiliser les lieux, qui garantissent leur conservation et permettent au citoyen de se les approprier.

Plusieurs options nous paraissent réalisables et pourraient l'être de manière complémentaire, selon les saisons, les moyens disponibles, les publics visés.

De par sa situation à mi-côte d'un cheminement d'accès piétonnier du port à la ville qui double au nord ceux des rues de la Poterne, des Moulins, de la Tour, des escaliers de la Duche, il pourrait s'offrir en permanence comme une promenade archéologique et un espace de jeux et de repos bienvenu entre Rive et Bourg, récupérant une fonction assumée jusque dans les années 1950 par la place Pertemps, désormais sacrifiée à l'automobile au repos. L'arène pourrait accueillir joueurs de boules, spectacles de rues et autres animations temporaires ne nécessitant pas d'aménagements lourds.

A la belle saison, on pourrait y installer une simple estrade et des sièges pour les spectateurs venus assister à un concert, une représentation de danse ou de théâtre, un cinéma en plein air, un peu comme cela se fait déjà sur l'Esplanade des Marronniers.

Peut-on envisager des manifestations plus importantes, où les spectateurs seraient installés sur des gradins



reconstruits à leur emplacement d'origine, et l'arène réservée aux acteurs ? L'expérience d'Avenches et de son Festival d'opéra, celle d'Augst et de ses concerts, ou plus loin celles de Vérone ou de Pula révèlent les aléas climatiques grevant de telles entreprises, qui ne sont rentables qu'avec un public nombreux, dépassant la capacité qu'on pourrait raisonnablement offrir à Nyon en montant, et à quel prix, des gradins nécessairement provisoires. L'impact sur le monument, qui reste fragile, est en outre considérable et les délais de montage et de démontage des installations, fort complexes, interdisent l'accès au public pour de longues semaines

alors même que les représentations ne durent que quelques jours. Laissons plutôt ces entreprises aux salles bâties pour de tels spectacles: elles ne manquent pas d'un bout à l'autre du Léman.

Le défi à relever est donc complexe, les contraintes nombreuses. Il faut inventer des projets originaux, qui s'intègrent bien dans la palette culturelle déjà large qu'offre la ville de Nyon. L'amphithéâtre, parmi tous les lieux de spectacle de notre ville, bâtis ou en plein air, doit trouver sa personnalité, son caractère propre, qui le rendent attrayant pour le citoyen. Le débat ne fait que commencer à ce propos, et doit être le plus ouvert possible. Comme archéologue et comme historien, nous savons que, sur d'autres sites et en d'autres temps, les monuments antiques ont servi de décor à des manifestations de toutes sortes, du Festspiel patriotique au concours fédéral de gymnastique, de la représentation de théâtre antique restitué à l'arrivée d'une étape de course cycliste, de la manifestation de propagande du pire parti politique à la réunion de catch. Dans l'antiquité, les cruels spectacles de l'arène romaine ont parfois suscité une véritable hystérie politico-religieuse à la gloire du maître de l'Empire; nos concitoyens, en ces temps plus démocratiques, devraient pouvoir trouver, dans le patrimoine culturel si riche et si divers de cette fin de siècle ouverte sur l'Europe et le monde entier, des formes de spectacle stimulant plutôt la vie en une communauté civile tolérante et bigarrée. En cela, ils retrouveraient la fonction politique première des spectacles de l'arène antique.

Philippe Bridel

Avec les spectateurs des amphithéâtres romains

La contemplation des vestiges des amphithéâtres romains éveille en nous les images des combats et jeux antiques, celle de leur public aussi. C'est à ce dernier que nous voulons dédier cette modeste contribution.

En tout premier lieu, écartons la référence aux désordres lamentables engendrés par les supporters fanatiquement nationalistes ou autres troubles criminels apparus dans les grandes compétitions de football de la fin de notre siècle !

L'histoire ne nous rapporte rien de semblable touchant les jeux et combats de l'Antiquité romaine. Toutefois, en l'an 59 de notre ère, eut lieu une bataille rangée entre spectateurs pompéiens opposés quant à la conclusion d'un duel entre gladiateurs. Elle entraîna la mort de nombreuses personnes. L'Empereur, saisi de l'affaire, décréta une interdiction de dix ans de jeux d'amphithéâtre à Pompéi. La lourdeur même de cette sanction met en évidence la nature profonde des spectacles d'amphithéâtre et ce qu'ils voulaient signifier.

Ces spectacles, on le sait, étaient généreusement « sponsorisés » puisque offerts gratuitement au public. En revanche, il y avait l'obligation absolue de se soumettre à une ségrégation sociale exprimée avec une rigueur apparaissant dans l'architecture même des grands amphithéâtres : plus les gradins s'élevaient, plus on descendait dans les classes sociales. Ces clivages visaient à figurer l'ordre de la Cité. Ne pas respecter cela, plus encore se livrer à des violences ou des rixes constituait une sorte de sacrilège.

Dans la même perspective, la présence nécessaire de l'Empereur dans sa Loge (ou des représentants de son autorité) devait manifester et fortifier la cohésion entre le souverain et le peuple. On attendait du souverain qu'il sache, face à l'arène, faire preuve de la « clementia » attachée à sa fonction en épargnant le gladiateur vaincu après un combat où il avait néanmoins lutté valeureusement.



Une autre différence avec nos joutes sportives contemporaines apparaît dans la tragique gravité des combats d'amphithéâtre antique. Il ne s'agit plus ici de placer habilement un ballon dans un filet, mais d'affronter sa propre mort et très souvent la douleur de la blessure. Cela exerçait sur le public une grande leçon de courage. Enfin, il ne devait pas manquer des spectateurs avertis, des connaisseurs de la technique de combat capables d'apprécier la qualité et l'efficacité déployées par les protagonistes de l'arène.

Il n'est donc pas téméraire de supposer qu'une partie non négligeable du public éprouvait le sentiment que la gladiature exaltait un aspect essentiel de la condition humaine.

Tout ce que je viens de dire s'appuie sur de bonnes sources historiques et aussi sur ma connaissance de la course de taureaux espagnole (avec mise à mort) que j'ai pris goût à étudier, dans toutes les comparaisons qui s'imposent. Trois amphithéâtres romains, d'ailleurs, pas si loin de chez nous, à Arles, à Nîmes et à Fréjus ont repris vie à travers la corrida.

Certes, elle se différencie de la gladiature antique. Les places y sont payantes; les classes sociales se mêlent sur les gradins; la présidence n'est plus assurée par un chef d'état ou ses représentants. Tout le rite romain évoqué plus haut a donc disparu.

En revanche, une même forte cohésion subsiste dans le public à travers le culte intact du courage et de l'élégante efficacité du toréador avec, en plus, l'enracinement dans la tradition où l'on se reconnaît et qu'on veut transmettre intacte.

Des esprits sourcilleux feront observer peut-être que la lutte entre gladiateurs ne saurait être assimilée au combat entre un homme et un fauve et qu'il faudrait donc rapprocher plutôt la corrida des spectacles de chasse présentés eux aussi dans les amphithéâtres antiques.

Or il n'en est rien car, dans la corrida, le taureau n'est pas perçu comme gibier, mais comme partenaire de l'homme. Le public connaisseur exige impérieusement le «toro bravo», c'est-à-dire courageux et agressif. Sifflets et huées retentissent si l'animal présente le moindre défaut physique. S'il a été vaillant de manière extrême, le taureau sera gracié. A un moindre degré, son corps aura les honneurs d'un tour d'arène sous des applaudissements vigoureux. Et tout comme le gladiateur, le torero entrant dans l'arène ne peut jurer qu'il en sortira vivant ou non blessé (sans «avoir vu la couleur de son propre sang», comme on dit).

Le public est ici encore partie prenante par son droit à demander que le toréador ayant fourni une prestation de haute qualité soit récompensé. Pour cela, on agite des mouchoirs blancs à l'intention de la présidence des jeux. Sans doute, au temps des Romains, les spectateurs pouvaient-ils s'exprimer de manière analogue, par signe convenu.

Toutes les arènes modernes de corrida s'inspirent de l'amphithéâtre romain, modèle architectural insurpassable. Outre les possibilités connues d'évacuation rapide des places (à Nîmes, avec 10'000 spectateurs quittant ensemble l'antique édifice, le flot s'écoule sans aucune bousculade, ni compression), le prodigieux entonnoir oblong des gradins oriente idéalement le regard vers l'arène, avec la posture corporelle la plus favorable à cet égard. Il en résulte une puissante convergence mentale. L'acoustique romaine souvent citée se révèle également surprenante à l'amphithéâtre. A Nîmes toujours, je fus témoin d'une remarque ironique lancée par un spectateur et qui fit éclater de rire les dix mille personnes présentes.

Tout dans l'architecture romaine était fonctionnel, tant au niveau de la commodité pratique qu'à celui de l'impact psychique recherché. L'amphithéâtre l'illustre de manière brillante, par la mise en oeuvre d'une symbiose psychique irrésistible entre le public et les tragiques combattants évoluant sur l'ovale parfait de l'arène.

François Perret-Giovanna

De l'Asse au Boiron



Restauration du Château de Nyon

Nous constatons avec plaisir que cette affaire va bon train. Pro Novioduno a pu la suivre de près car la Municipalité prit l'heureuse initiative de mettre sur pied une commission consultative; notre association fut appelée à siéger et nous pûmes nous y exprimer souvent.

C'était l'occasion de montrer que Pro Novioduno peut être un partenaire positif de l'autorité communale, dans la ligne de nos buts statutaires.

Nous nous plaisons à relever ici l'excellence du travail accompli par la commune, les architectes, le conservateur du Musée et le Service cantonal. Les discussions furent toujours constructives et les rares divergences internes formulées avec la plus grande courtoisie.

Journée du Patrimoine 1996

Pro Novioduno fut étroitement associée à la préparation, puis à la journée elle-même (présentation guidée des sites ouverts au public). La matière était vaste sur le plan local puisque le thème était celui des demeures et jardins.

En 1997, le thème retenu ne nécessitait pas notre apport. Ce dernier reste acquis, bien sûr, pour toute nouvelle occasion où nous serions utiles.

La "Ferme du Château"

Pro Novioduno avait clairement exprimé son vœu que la Commune de Nyon rachète cet immeuble; c'est chose faite. Nous sommes heureux aussi de l'affectation décidée qui réanimera le bâtiment tout en réservant au Château lui-même la fonction exclusive de musée.



Ensemble de la Tour de l'Horloge et Café de la Banque

Voilà, le long de la Grand'Rue, deux exemples superbes d'excellente restauration !
Un très grand bravo !



Un kiosque à l'Esplanade des Marronniers

Il nous est revenu que la ville songe à faire reconstruire un kiosque à musique sur le soubassement demeuré. Actuellement, il est bordé d'une barrière métallique sobre et de couleur neutre. Pourquoi pas un nouvel édicule ? Mais que serait-il ?

Sa conception architecturale devra s'harmoniser avec le site, l'un des plus beaux de Nyon. Il faudra aussi penser à ne pas compromettre ou altérer la vue sur la colonnade romaine. Déjà, lorsqu'on replanta l'arbre abattu délictueusement, on ne pensa pas à mettre son remplaçant plus en retrait vers la gauche, de manière à éviter de trop masquer la colonnade.

La place de la gare sans "le petit train rouge"

Comment sera-t-elle réaménagée ?

On souhaiterait une information à ce sujet. Le bâtiment «voyageurs» de la gare est sans doute appelé à subsister tel quel, vu le coût astronomique d'une nouvelle gare côté Jura, cela à cause de la nécessité, pour les CFF, de remodeler toutes leurs installations de sécurité (commande des appareils de voies et des signaux).

Sauvegarde du château d'eau de la gare

Il s'agit de cette tourelle qu'on voit côté Jura, en direction de Lausanne. Elle est l'un des rarissimes survivants de ces réservoirs à eau indispensables lors de la traction par la vapeur.

Pro Novioduno avait, il y a quelques années, alerté diverses instances. Le dossier s'est enlisé à ce niveau. Nous allons tenter de le désembourber, au nom de cette archéologie industrielle dont la valeur, aujourd'hui, est pleinement reconnue.

Nouvel immeuble, rue de Rive 20

Pro Novioduno, lors de la mise à l'enquête publique, demanda que le projet soit modifié: on voulait le maintien des arcades et une architecture mieux intégrée aux constructions voisines, le tout formant un ensemble d'une remarquable unité. Une fois de plus, ce fut le rejet brutal et non motivé. Nous avons demandé une audience de conciliation; on n'entra même pas en matière.

Conclusion: lorsque des intérêts financiers importants sont en jeu (exemple du plan d'affectation Industrie/St Jean, le 5.12.1995), on concilie, avec talent et succès d'ailleurs dans le cas particulier. En revanche, pour la sauvegarde esthétique, on pratique le mutisme dédaigneux.



Couverture de la rue de la Gare

Cette singulière idée ne nous a nullement enchantés et nous espérons que cet hybride demeurera enfoui au plus profond des tiroirs. On notera ici l'argument de la comparaison faite avec les Galeries Victor-Emmanuel à Milan. Il ne tient pas. Les galeries couvertes de Milan font partie intégrante d'un tout conçu dès l'élaboration des plans. A Nyon, ce serait un rajout boiteux.

Si le projet devait reprendre vie, Pro Novioduno s'y opposerait en relevant aussi toutes les inconvénients que créerait sa réalisation, pour les commerçants et habitants de la rue, comme pour les passants.

Sainte patience...

En 1996, sous la même rubrique du Bulletin, on pouvait lire ceci :

Pro Novioduno, depuis longtemps déjà, a demandé le rétablissement des deux mâts qui décoraient primitivement la façade de la Salle communale, côté parking de Pertemps. La Commune nous a donné des assurances. 1996 nous apportera-t-elle leur concrétisation ? Est-il besoin de le rappeler, la Salle communale est un témoin architectural de grande qualité des années 1930.

Aujourd'hui, rien n'a changé et les deux socles attendent toujours. La beauté d'une ville, c'est le souci du détail aussi. Une jolie mèche de cheveux peut embellir fortement un visage.

Toutes les patiences ne sont pas saintes...

Carte de visite empâtée

A l'entrée de Nyon en venant de Genève par la route du lac, les armoiries de la ville s'offrent au regard, à demi couchées. On eût souhaité quelque allégresse dans ce salut aux passants ou arrivants.

Tout au contraire, c'est la lourdeur alliée à la mollesse et aux couleurs ternes.

Bonjour, tristesse !

Du tube lisible au cornet incongru

On avait trouvé, pour l'affichage, la géniale colonne Morris, un fût rectiligne et de section ronde au diamètre judicieusement calculé en fonction de son emploi.

A notre époque où l'on change pour changer, sans souci de perfectionner au niveau de l'utilisation pratique, on a érigé, à la place St-Martin, un aberrant cône (un cône pour recevoir des affichettes rectangulaires, bravo, c'est de la géométrie vraiment bien trouvée !). L'objet est de facture médiocre, penché comme accablé par son irrationalité.

On souhaite que cet «essai» soit sans lendemain et que son prototype disparaisse promptement.



Vie associative

Malgré la vacance de secrétariat rappelée en préambule de ce numéro, votre comité a tenu séance à son rythme habituel, avec des ordres du jour fournis dont tous les points furent dûment traités.

Nous eûmes aussi à faire face à la démission annoncée de notre ancien président, François Perret-Giovanna. Ce dernier eut à cœur d'éviter qu'il en résultât un dommage pour l'Association. Il participa activement aux séances de comité et organisa les excursions d'Avenches, de Chambéry et de Bâle-Augusta. Il mit aussi la main à la pâte pour la sortie d'automne 1997 (Bougy-St Martin et Vufflens-le-Château). Il nous apporte aujourd'hui un article original sur l'amphithéâtre et le présent Bulletin lui doit encore beaucoup.

L'intérim de présidence fut assuré par Jacques Suard, vice-président, avec toute l'efficacité désirable.

Tous les membres assidus aux séances du comité ont en commun le souci d'agir selon nos buts statutaires. Il est à relever aussi que la bonne entente règne au sein de l'équipe, ce qui n'exclut pas, et c'est heureux, d'éven-

tuelles diversités d'opinion. Mais toujours la solution de synthèse finit par s'imposer, dans un esprit de courtoisie et de respect mutuels.

Depuis la parution de notre dernier Bulletin, votre comité s'est étoffé par l'arrivée de trois nouveaux membres qui ont aussitôt manifesté leur engagement: Me Olivier Thomas, M. Philippe Glasson et M. Georges Glauser, jusqu'à la prochaine assemblée générale, sont «membres invités», ce qui n'exclut pas une participation active.

Enfin, lorsque paraîtra ce numéro du Bulletin, ce ne sera plus un secret pour personne que M. Philippe Glasson sera proposé comme Président à la prochaine assemblée générale.

Cette dernière a été renvoyée à l'automne 1998, afin, précisément, qu'elle puisse élire un nouveau président.

Cette assemblée aura aussi à adopter de nouveaux statuts d'ores et déjà approuvés par le comité. Cela s'impose, car le texte actuel, beaucoup trop sommaire, ne tient pas compte d'évolutions importantes survenues depuis son entrée en vigueur.

Au niveau du fonctionnement de Pro Novioduno, la principale nouveauté sera l'institution d'un Bureau, composé du président et quelques membres du comité habilités à liquider rapidement les affaires courantes et à traiter sans délai les cas urgents.

Une procédure vouée à l'échec

La mise à l'enquête sur le **plan de quartier de la Poterie** date d'octobre 1985. Il n'est pas question, dans cet article, d'évoquer toutes les interventions menées sur ce dossier depuis lors. Nous désirons simplement rappeler quelques dates, puisque l'étude en question a duré plus de dix ans ! Etude poursuivie entre la Municipalité, ses fonctionnaires et ses conseillers juridiques d'une part, et les opposants d'autre part, dont Pro Novioduno.

Dès 1988, l'avocat des opposants réclama *la pose de gabarits pour tous les bâtiments prévus de manière à faire apparaître le véritable impact des bâtiments*. Il ajoutait que *la Commission cantonale consultative en matière d'urbanisme donne son avis sur un plan qui est de nature à défigurer un secteur particulièrement sensible...*



Aujourd'hui, à travers les méandres de la discussion, cet avis ne se révèle-t-il pas singulièrement justifié ?

Le Conseil communal (19 octobre 1987) admettait, entre autres que, *...avec une hauteur de 17 mètres, ces volumes ne forment pas seulement un barrage à la vue sur le lac, mais un front colossal vu depuis le lac* et il ajoutait *seul a été cherché un maximum de volume constructible*. C'est alors que le bloc fut proposé

divisé en 2 volumes. A ce jour, le premier est construit avec le succès que l'on sait... alors que la fouille archéologique a évité le deuxième volume. C'est ainsi que le Conseil communal a finalement admis le deuxième projet municipal... à 4 voix de majorité; c'était le 26 janvier 1988.

Notre association n'a cessé de se joindre aux opposants, à travers toutes les instances et publiait alors sa prise de position, entre autre, le point 2: *le nouveau projet ne diffère que très peu des propositions antérieures, changement de position d'un des bâtiments et légère diminution des surfaces de planchers constructibles*.

Il ne fait que répéter les défauts déjà signalés, densité et surface bâtie exagérées et mauvaise intégration... ce qu'un opposant (aujourd'hui municipal) formulait en parlant de royal cadeau aux promoteurs !

Les événements sont venus à notre secours; ce que les démarches auprès des instances dites compétentes, les frais que nous n'avons cessé d'engager n'ont pu obtenir, il a suffi d'un coup de pelle pour y parvenir ! Grâce à son passé romain, Nyon sauve sa silhouette...

Bernard Glasson

Nyon et son patrimoine vert

5 platanes abattus Place du Petit-Pertemps

2 tilleuls plus que centenaires arrachés ce printemps à Rive et à la Place Pertemps

les cyprès du cimetière... disparus.

Mais quelle est donc la politique suivie par le service de nos espaces verts ?

Pro Novioduno s'est posé la question et s'est adressé directement à M. Rubattel, chef de service.

Il faut se souvenir en premier lieu que, comme l'humain, l'arbre est mortel et que les effets de la pollution et les constructions précipitent souvent leur fin.

Les 1200 arbres de notre commune, dûment inventoriés par un service spécialisé, ont tous subi un examen sanitaire. De ce patrimoine, 100 sont voués à l'abattage, 100 autres sévèrement atteints sont aux soins intensifs et les autres sont laissés en l'état ou vont être soigneusement élagués, enrichis de fumure au sol et revitalisés, comme cela s'est déjà fait pour les marronniers de l'esplanade du même nom.

Chaque arbre abattu est remplacé par un plant de la même essence si possible, ou par des platanes qui s'adaptent très bien aux conditions urbaines. Le platane est résistant, ne provoque que peu de déchets, ne développe pas trop de racines, se taille facilement et offre un ombrage très agréable en été. Il peut toutefois être laissé à son état naturel; vous en trouverez encore un du côté de Rive-est ou encore d'autres dans la cour de l'ancien collège, au centre-ville.

Quant aux cyprès du cimetière, ils étaient bien malades, se vidant de l'intérieur; ils laissaient une ombre (6,5 mètres de hauteur) et une humidité trop importantes dans la parcelle des concessions et leur entretien coûtait quelque 5000 francs annuellement.

Ils ont été remplacés par des buis dont la taille permettra de ne pas dépasser 2 m à 2,5 m; il en résulte ainsi un très beau dégagement sur les Alpes, autre cadeau que la nature offre aux nyonnais...

Un autre aspect de la protection du patrimoine vert de notre ville est l'entretien des nombreux talus. Observez attentivement celui qui longe le chemin de la Plage ou celui du chemin de la Combe. Ils ont été réensemencés en prairie et à partir de fin avril, jusqu'à mi-juin, on peut y dénombrer 60 à 80 variétés de plantes et une faune impressionnante y fourmille.

La gestion de nos espaces verts est entre les mains de professionnels. On abat, mais on soigne avant tout; prolonger la vie d'un arbre ne suffit pas toujours à le sauver... et la précaution de remplacer les anciens par de nouveaux plants permettra plus sûrement de garder à Nyon des zones vertes et accueillantes...

Nous nous réjouissons de cette nouvelle politique et saluons l'effort fait pour supprimer toute cette végétation qui envahissait le meilleur de notre ville et revenir à des prairies et talus plus naturels.

Nous nous réjouissons également des bons contacts que Pro Novioduno a pu établir avec le service des espaces verts et encourageons M. Rubattel à foncer dans la voie qu'il s'est ouverte....

Les excursions de Pro Novioduno

Depuis la parution du dernier «Bulletin», l'activité de notre association s'est caractérisée par une constance parfaite en ce domaine. Le rythme bisannuel fut pleinement conservé; la variété et la qualité aussi.

Rappelons, dans l'ordre de succession, les deux journées de la Drôme provençale, Avenches, Chambéry, Vufflens-le-Château et Bougy-St-Martin, Bâle-Augusta enfin ce dernier printemps.

Pour ceux qui n'y ont point participé, rappelons que toutes ces sorties furent préparées et organisées avec le plus grand soin. Toutes aussi offrirent une approche privilégiée des sites visités, avec une information allant chaque fois plus loin que ce qu'on reçoit communément.

Au niveau de la participation, disons-le avec franchise, l'écho fut variable et on voudrait adresser ici à nos membres un appel à une fréquentation plus étoffée. Bâle-Augusta, en particulier, se situa au-dessous du seuil de rentabilité (c'est-à-dire une opération blanche sans perte ni bénéfice).

Qu'on se le dise et s'en souviene: chaque excursion de Pro Novioduno assure à ses participants des visites de haute qualité culturelle et aussi, il faut le constater avec beaucoup de satisfaction, une ambiance très cordiale.

Les premiers Etats généraux du patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud

Cette première réunion de toutes les associations soucieuses de la protection de notre patrimoine naturel et culturel s'est tenue au Château de Chillon le 6 décembre 1997.

270 participants (dont Pro Novioduno) ont alors plébiscité la **création d'une association** dont la première assemblée a eu lieu le 21 avril de cette année.

Le but de cette Association est de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud. Contrairement au patrimoine culturel, le patrimoine naturel est trop souvent moins bien perçu et il est donc temps qu'une gestion bien appliquée soit mise au service de la protection de nos sites naturels en lui assurant un cadre juridique cohérent.

Le patrimoine correspond à l'ensemble des objets matériels, des produits culturels, héritage du passé ou témoins du monde actuel. Il est aussi bien naturel que culturel. Il est considéré comme indispensable à l'identité et à la survie d'une collectivité, et comme résultant de la manifestation de son génie propre. A ce titre, il est reconnu comme digne d'être sauvegardé et accru pour être transmis aux générations futures. Telle est la définition que cette nouvelle association va s'appliquer à sauvegarder **en assurant la coordination des activités** et la reconnaissance des groupes, associations, organisations, individus qui oeuvrent à ces tâches.

L'Association comprend des membres individuels ou collectifs, toute personne physique ou morale qui en exprime le désir et déclare vouloir adhérer pleinement aux statuts de l'Association. Ces statuts sont à disposition des membres Pro Novioduno qui en feront la demande au secrétariat.

5ème Triennale internationale de la porcelaine contemporaine

Quel plaisir pour le comité d'organisation de la Triennale de la Porcelaine de présenter cette 5ème édition aux lecteurs du bulletin de Pro Novioduno ! Plaisir teinté de reconnaissance, puisque cette occasion lui permet d'évoquer les attaches solides qui lient les deux associations depuis la création de la manifestation il y a plus de dix ans. Rappelons-le, Pro Novioduno a été parmi les premiers à nous soutenir dans notre entreprise un peu folle de transformer tous les trois ans Nyon en forum international de la création de porcelaine contemporaine. Pour cette 5ème édition, vous nous avez fait à nouveau confiance en répondant favorablement à notre proposition de décerner un prix Pro Novioduno à l'un des artistes en concours pour le «Poisson d'Or». Vous

avez généreusement doté ce prix d'une somme de trois mille francs. Nous en sommes ravis pour l'artiste qui l'a reçu et vous en remercions chaleureusement.

Notre manifestation est née de la volonté de voir revivre à Nyon le poisson de Dortu qui a fait connaître notre petite ville jusqu'aux confins de l'Europe. D'azur le poisson est devenu d'or et récompense la meilleure création de porcelaine contemporaine. La «vitrine» nyonnaise associe dorénavant pour les amateurs de porcelaine du monde entier les délicatesses du siècle des lumières aux expressions diverses de notre époque.

Les expositions proposées cette année au Musée historique et des porcelaines ne pourraient illustrer plus parfaitement notre démarche. En effet, la dernière Triennale de ce siècle s'inscrit dans un cadre particulièrement heureux puisqu'elle suit, au Château, l'évocation de la carrière féconde du peintre sur porcelaine Henri Terriblini dont on fête le 100ème anniversaire de la naissance. Le parcours au coeur de la porcelaine offert en deux temps aux visiteurs du musée les mène ainsi des merveilleuses porcelaines XVIIIe de Dortu dont les décors ont été repris avec talent par Henri Terriblini, aux créations marquantes d'une vingtaine d'artistes contemporains.

Ces deux expositions successives offrent des paysages artistiques vivement contrastés aux gens de la région qui la visitent.

Quelques mots enfin sur le contenu de cette 5ème édition. Elle présente 24 artistes en provenance de 15 pays, sélectionnés par un jury international parmi 253 candidats de 35 pays. L'hôte d'honneur sera le lauréat de 1995, Tony Franks. Un secteur particulier sera consacré aux collections privées suisses et, parallèlement, le musée de Nyon expose les plus belles pièces en sa possession.

Que dire encore sans anticiper les joies de la découverte ? Que le récipient, jeu de la matière autour du vide est très présent, que le figuratif et l'utilitaire côtoient l'abstrait, qu'un rapport ludique s'instaure avec des objets issus de notre quotidien... Mais, surtout, que seul le regard sensible dont vous enveloppez ces oeuvres leur permet de refléter les sources d'inspirations de leurs auteurs en réveillant le rayonnement intense qui a présidé à leur création....

Nous sommes heureux de partager cette émotion avec vous !

Le comité d'organisation de la 5ème Triennale

Le lauréat du prix Pro Novioduno est :

Monsieur PAVEL KNAPEK,

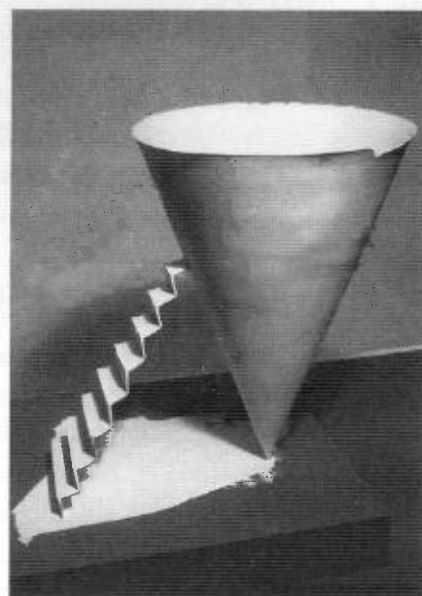
artiste tchèque reconnu, né à Prague en 1951, il a déjà reçu de nombreux prix, dont celui de la Ville de Nyon lors de la 2ème Triennale de 1989.

De la porcelaine, il dit: Née de la terre, elle est pourtant d'une pureté et d'une noblesse surnaturelles. Quelle blancheur abstraite!

Quelle féerie de la terre!

La terre transparente, le monde transparent.

Vous pouvez admirer son oeuvre au Château encore quelques jours.



Cadeau de l'AMN aux membres de Pro Novioduno

En échange du bon ci-dessous, les membres de Pro Novioduno peuvent acquérir un exemplaire de la revue *Dossiers d'archéologie*, consacré à Nyon, le numéro 232 paru en avril 1998.

Un grand merci à l'Association des Musées de Nyon !

COUPON (valable pour les membres de Pro Novioduno) à présenter à l'une des libraires des musées de Nyon (Musée romain, Musée historique et des porcelaines, Musée du Léman) pour l'achat du dossier de l'archéologie: *Nyon, une colonie romaine sur les bords du lac Léman*, au prix de Fr. 9,50 (au lieu de Fr. 14.-)

Nom, prénom :

Date :

Signature :

- PRO NOVIODUNO** *veille depuis 1922 à la sauvegarde du patrimoine artistique et historique de Nyon, ainsi qu'au développement harmonieux de la cité.*
- PRO NOVIODUNO** *organise des manifestations à caractère culturel telles que conférences, visites et excursions guidées et soutient les associations nyonnaises oeuvrant dans le développement culturel.*
- PRO NOVIODUNO** *maintient le contact avec ses membres grâce à son bulletin dont la diffusion élargie lui permet une information semi-publique sur son activité et ses prises de position.*
- PRO NOVIODUNO** *a besoin de votre soutien, chaque adhésion étant un apport précieux à notre action.*

Bulletin d'adhésion

à retourner à:

Pro Novioduno, case postale 238, 1260 Nyon 1

Oui, je désire adhérer à Pro Novioduno en payant une cotisation annuelle.

☐ Individuelle Fr. 30.--

☐ Couple Fr. 45.--

Nom, prénom

Adresse

Date et signature

Merci pour votre soutien !